

Limoges, le jeudi 5 septembre 2019

Monsieur Michel HERRERIA
Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques

à

Mesdames, messieurs, les
professeurs d'arts plastiques
Sous couvert de mesdames et
messieurs les chefs d'établissements



Service
Secrétariat des IA-IPR
Affaire suivie par
Michel HERRERIA
Téléphone
0611044010
Mél

Michel.Herreria@ac-limoges.fr
Michel.Herreria@ac-poitiers.fr

Site internet
<http://www.ac-limoges.fr>

Rectorat
adresse postale
13 rue François Chénieux
CS 23124
87031 Limoges cedex 1

Objet : Lettre de rentrée 2019

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une excellente année scolaire 2019-2020 et j'adresse un message de bienvenue à ceux qui rejoignent au 1er septembre l'Académie de Limoges.

Au cours des observations dans les établissements, dans vos classes, au fil des échanges lors des rendez-vous de carrière, dans les groupes de travail académiques, pluri-académiques, nous avons partagé sur les projets d'enseignements en étant attentifs en particulier aux points suivants :

- Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive ;
- Questionner le fait artistique ;
- Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique.

Vos propos et vos gestes pédagogiques témoignent de votre intention de mettre quotidiennement les collégiens et les lycéens en situation d'apprentissage pour éprouver et réfléchir aux processus de création. Que la pratique plastique et artistique soit individuelle et / ou collective, vous savez l'étayer par de la culture artistique et de l'histoire de l'art.

Je me dois de souligner, en ce début d'année scolaire, l'investissement avec lequel, en 2018-2019, l'ensemble des professeurs d'arts plastiques de collège et de lycée ont accompagné les élèves à bien comprendre la nouvelle organisation du lycée général et technologique en lien avec le nouveau baccalauréat.

Cette année 2019-2020 va nous demander de travailler collectivement à la mise en œuvre du nouveau parcours de formation et d'orientation du lycée en liaison et en continuité avec celui au collège. Durant les deux journées de stage « réforme du lycée » effectuées 2018-2019 en pluri-académique, nous avons noté les attendus et enjeux pédagogiques des nouveaux programmes des enseignements de spécialité et optionnel arts plastiques :

- Une logique curriculaire et spiralaire des questionnements ;
- Une approche par compétences affirmée ;
- Des relations entre la pratique plastique et artistique et la culture artistique renforcées ;
- Des questionnements plasticiens déclinés en domaines ;
- Des questionnements transversaux et interdisciplinaires ;



- Un soutien accru à l'initiative pédagogique / diversité des situations d'apprentissages ;
- Le projet de l'élève au cœur des situations d'enseignement et d'apprentissage ;
- Une place précisée pour l'oral et l'écrit tout au long du parcours de formation de l'élève ;
- Un principe d'évaluation progressif au plus près du projet de l'élève.

Nous nous appuierons sur l'analyse de progressions pédagogiques, qui sont régulièrement adossées à des actions renforçant la démarche de projet et dessinant un parcours d'éducation artistique et culturelle. Cela permettra, dans le cadre d'une éducation de l'attention au service de l'expression de l'élève, de réfléchir ensemble sur les réalisations artistiques, leur accompagnement oral et écrit et leur présentation en fortifiant dans le projet d'enseignement la compétence « exposer ».

Cette dernière est intéressante car elle affirme par la pratique la dimension collective et sociale et pas uniquement individuelle des arts plastiques. Elle incite, dans la mesure du possible, à découvrir la diversité et la multiplicité des économies et des modèles qui se développent dans les scènes artistiques. Elle permet d'établir une cartographie des acteurs du monde de l'art, des positions idéologiques et culturelles. Elle confronte le lycéen à la réalité de parcours professionnels spécifiques dans une logique d'ouverture à d'autres métiers de la scène artistique et du secteur culturel public et privé.

Dans les situations pédagogiques, le lycéen doit être amené en acte à questionner la relation et les interactions entre artiste et commissaire d'exposition et à intégrer les dimensions de la scénographie et de l'édition ; de considérer le rôle et la place de l'exposition dans le développement de son travail plastique et/ou du travail de l'artiste. Ce temps communément appelé « exposition » ou plus modestement accrochage, rendu possible par des coopérations partenariales, fédère autour de productions d'élèves et / ou d'artistes. C'est l'occasion individuellement et collectivement pour les collégiens et les lycéens de faire cheminer, d'accompagner et de partager avec les spectateurs leur intention artistique, leur choix technique, leurs connaissances culturelles et théoriques. Ainsi peuvent-ils concrètement rendre lisible la formation qu'ils suivent. Les élèves montrent les travaux plastiques réalisés avec une visée artistique dans le cadre scolaire à d'autres élèves du collège et / ou des lycées, des écoles du secteur, à la communauté scolaire élargie aux parents d'élèves - ce qui témoigne d'un partage du sensible en acte.

La compétence « Exposer » doit permettre modestement dans le cadre scolaire au lycéen plasticien / artiste, auteur d'exposition de questionner chacune des étapes du processus, tant conceptuelles que matérielles et techniques, d'en mesurer les enjeux et la portée, dans une approche à la fois pratique et théorique. Être capable d'interroger le processus de l'exposition, en particulier dans l'art contemporain, de sa conception jusqu'à sa médiation, l'analyser et partager des expériences pratiques validées dans le cadre des épreuves du baccalauréat ouvre sans aucun doute des perspectives d'orientations qualitatives pour le lycéen.

L'oral et l'écrit sont au centre de la conduite du processus de l'exposition : formuler, argumenter et accompagner de la conception jusqu'à la médiation. Dans le cadre de l'épreuve commune de contrôle continu en classes de première, fin 2020, de l'oral de l'épreuve de pratique sur dossier de terminale, en 2021, du grand oral du baccalauréat en deux parties, il s'agira de présenter un projet préparé dès la Première par l'élève :

1. La présentation du projet, adossé à une ou deux disciplines de spécialité choisies par l'élève ;



2. Un échange permettant d'évaluer la capacité de l'élève à analyser en mobilisant les connaissances acquises au cours de sa scolarité, notamment scientifiques et historiques.

Il semble opportun et cohérent de s'appuyer sur le travail qui sera mené dans un enseignement de spécialité arts plastiques pour inviter à une approche à la fois pratique et théorique d'une possible interdisciplinarité.

Au-delà de la valorisation par l'événement d'une expression artistique dans le cadre scolaire, la parole médiatrice des collégiens, des lycéens, portée sur des réalisations plastiques, affirme un enseignement des arts plastiques attentif au projet individuel et collectif de l'élève. Il contribue ainsi à la formation de son esprit critique et à l'accompagnement de son projet d'orientation.

L'exposition constituée de réalisations plastiques et/ou d'œuvres d'artistes et/ou de documents de domaines en lien avec le projet de l'élève offre une variété de mise en forme de supports éditoriaux : cartel, carton, texte d'accompagnement, fascicule, catalogue... Cette pratique de l'écrit est à développer au lycée. Elle obéit à des normes rédactionnelles très précises, constitue à la fois un apprentissage de techniques de communication et une expérience de médiation évaluables dans le secondaire comme dans le supérieur.

Les questions de l'exposition, de la médiation d'exposition en milieu scolaire, du commissariat d'exposition, de la critique (...) stabilisent les principes suivants :

- Favoriser les pratiques du sensible afin de développer des compétences et l'accès aux savoirs par l'expérimentation ;
- S'appuyer sur les propositions des élèves pour susciter la diversité des expressions ;
- Proposer un contrat éducatif adapté qui ouvre des chemins communs et cultive la pensée divergente.

Ces principes favorisent l'accroissement de l'autonomie et la prise de responsabilité au sein d'un groupe, le recours à l'expérimentation, au tâtonnement, l'observation partagée et la communication, le développement de la créativité par l'émulation, l'engagement et l'implication personnelle, le plaisir à travailler ensemble à un projet commun, le respect des élèves entre eux, en particulier l'égalité entre les filles et les garçons.

La dynamique inter-académique est stimulée par un travail coopératif de différents groupes enseignants - formateurs des trois académies de la région académique qui ont finalisé plusieurs ressources autour des questions suivantes en échos avec les ressources nationales : Les TRAAM 2018 2019 Synthèse des Travaux pluri-académique mutualisés arts plastiques Nouvelle Aquitaine " La classe atelier ou laboratoire à l'ère du numérique : nouvelles postures et temporalités de travail " . http://ww2.ac-poitiers.fr/arts_p/spip.php?article1117

En 2019-2020, les recherches du groupe web de Limoges conjuguées aux réflexions de collègues, d'un enseignant de l'académie de Bordeaux et du groupe auteurs du web de Poitiers.

Cette année, plusieurs chantiers :

- Un nouveau TRAAM partagé par le groupe du Web de l'Académie de Limoges et de l'Académie de Poitiers : Enseignements des arts plastiques articulés aux nouveaux lieux et espaces de monstration de création artistique et numérique ;



- Consolider les liaisons premier, second degré et supérieur ;
- Accompagnement des lieux d'exposition au sein des établissements ;
- Fortifier les partenariats : Musée de Rochechouart, FRAC Artothèque, G8, Campus de métiers et associations.

Nous continuerons à approfondir :

- Le suivi qualitatif du parcours de formation et l'orientation scolaire du collégien et du lycéen La formation des personnels ;
- La mutualisation des ressources pédagogiques ;
- La continuation de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle ;
- Remise des dossiers d'ouverture des CHAAP (classe à horaire aménagé arts plastiques) des collèges Ronsard et Calmette à Limoges.

Pour conclure, je tiens à exprimer ma gratitude à Monsieur Denis DUFOUR pour le travail accompli depuis de nombreuses années comme IAN et comme chargé de mission auprès des IA IPR qui se sont succédés dans l'académie. Il a fait le choix de s'impliquer comme coordonnateur à temps complet pour le développement et le suivi de la CPES CAAP du Lycée d'Arsonval à Brive la Gaillarde. Nous aurons le plaisir de travailler avec Madame Noémie GUERAUD en tant que IAN et Madame Elodie SANCHEZ qui sera chargée de mission auprès de l'inspection.

Ensemble, nous nous efforcerons de répondre à vos besoins et attentes pour vous aider :

- À accompagner les élèves par la pratique, l'expérimentation d'une expression artistique au croisement des humanités et des sciences ;
- À dessiner leur projet personnel.
- Ainsi, pourront-ils écrire collectivement un projet de société de demain, ce qui est la visée de notre mission commune.

Je vous adresse, madame, monsieur, mes sincères salutations.

Michel HERRERIA

Inspecteur d'Académie,
Inspecteur Pédagogique Régional
Arts Plastiques



PS:

Vous trouverez en annexe des liens important à consulter :

- Site national arts plastiques :
<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/>
- Site arts plastiques académique :
<http://pedagogie.ac-limoges.fr/artplast/>
- Plan Académique de Formation :
<http://www.ac-limoges.fr/cid80491/formation-des-personnels-enseignants-education-orientation-dafpen.html>
 - Nouveaux programmes de lycée
<https://www.education.gouv.fr/cid138218/au-bo-special-du-22-janvier-2019-programmes-d-enseignement-du-lycee-general-et-technologique.html>
- Œuvres et thèmes de référence pour les épreuves de l'enseignement artistique pour l'année scolaire 2019-2020 et la session 2020 :
https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141232
- Modalités d'évaluation des acquis scolaires des élèves :
<http://eduscol.education.fr/cid103780/modalites-d-evaluation-des-acquis-scolaires-des-eleves-rentree-2016.html>
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle.html>
http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2017/05/cir_42213.pdf
- DAAC
ce.daac@ac.limoges.
- Portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle
<http://www.education.arts.culture.fr/>